



Compte-rendu
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 juillet 2022
à vingt heures à la salle du conseil municipal
sous la présidence de Mr CROZET Guy, Maire.

PRESENTS : Mmes Guillot Jacqueline ; Ribes Monique ; Rodamel Chantal
Mrs Chabré Michel ; Cohas Xavier ; Crozet Guy ; Grosbellet Michel ;

ABSENTS EXCUSES : Mme Meilland Pascale. Mrs Dejob Xavier ; Philippon Emmanuel ; Regeffe Hervé

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel Grosbellet

Intervention de M MEILLAND René à propos de l'association Renaissance d'Urfé (30 mn)
Accueil et présentation de l'ordre du jour par M. le Maire.
Approbation et signature du compte-rendu et des délibérations de la réunion précédente

1/ Appartement de la mairie: proposition des différentes candidatures et choix

Une seule candidature a été reçue avec un dossier complet.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité des membres présents la location du logement à Mme Samantha MOLLON à compter du 1^{er} Août 2022. Loyer mensuel de 290€

2 / Travaux supplémentaires de voirie: présentation de la convention avec la CCPU

La CCPU a la compétence voirie et réalisera pour 24000€ de travaux sur la commune.

Des travaux supplémentaires pourront être réalisés cette année pour la somme de 23000 euros, ces travaux seront subventionnés à 50% (50% restant à la charge de la commune) la subvention sera reversée au budget communal sur 2 exercices. Pour effectuer ces travaux il est nécessaire de signer une convention entre la commune et la communauté de communes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents la réalisation de ces travaux et l'autorisation de la signature de la convention.

Pour info, ces travaux concerneront la rénovation des chemins de Charbonnier et de La Péa

3 / Urbanisme: vente de portions de terrains communaux : mise à l'enquête publique des trois dossiers

La commune accepte de vendre des portions de terrain communal (décision prise par délibérations le 10/02/2022) à :

M Roux Francisque au Pinay jouxtant sa propriété parcelles B699 et B137

M et Mme Michel Alexandre à Charbonnier jouxtant leur propriété parcelle A392 et A1312

M et Mme Guillot André à Godran jouxtant leur propriété parcelles A1320 et A604

Il avait été délibéré un prix de vente de 0,30€/m² et la prise en charge de la totalité des frais par les acquéreurs (frais de géomètre, enquête publique, vente...).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents

Confirme les termes des délibérations du 10/02/2022, approuve les dossiers d'enquête publique et charge M le Maire de nommer un commissaire enquêteur

4/ AIRPUr (Association intercommunale pour la revalorisation du Pays d'Urfé)

Dans le cadre de l'organisation de l'étape de Tour du Pays Roannais cette association sollicite une subvention de 450€ auprès des communes de la CCPU.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents accepte le versement d'une subvention de 300€. Le conseil ayant souhaité proratisé par rapport au nombre d'habitants de la commune.

5/ Modification des postes au tableau des effectifs

Suite au projet d'attribuer les 5 heures de ménage hebdomadaires à Christophe Froment, en plus de son poste de 24 h actuel, il est nécessaire d'anticiper la création d'un poste de 29h pour le cas où ce projet serait validé.

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte à l'unanimité des membres présents la création de ce poste.

6/ Décisions modificatives du budget communal et du budget assainissement

La commune est dans l'obligation de vidanger en partie le bassin de décantation de la station d'épuration. Le coût de l'opération sera supporté par le budget entretien de l'assainissement. La somme actuelle sur ce budget ne permet pas d'assurer cette opération et d'éventuels autres travaux d'entretien. M le Maire propose d'abonder le budget assainissement à partir du budget principal de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte à l'unanimité des membres présents de transférer 5070€ du budget principal vers le budget assainissement.

7/ Compte-rendu des commissions

Aménagement terrain de tennis :

Les premières investigations montre que le coût d'un projet « city park » est élevé.

La commission propose d'étudier des solutions moins onéreuses tout en gardant les grandes lignes du projet initial (orientation sport et équipement pour les plus petits). Le conseil est d'accord pour poursuivre dans ce sens.

Assainissement :

Station d'épuration

Accord de la police de l'eau pour vider l'eau du bassin de décantation sur le terrain avant vidange des boues. Attente de la disponibilité de Mathieu Daval pour effectuer la vidange des boues.

Les Bellets

Le bureau d'étude VDI a été relancé pour effectuer l'étude de faisabilité. Contact sera repris en septembre. Engagement oral pour la réalisation de cette étude avant fin d'année.

Stèle du souvenir

Présentation de 2 exemples de plaque. L'une avec écriture en blanc sur « plexi » transparent, l'autre écriture en noir sur fond clair. Le conseil choisit la deuxième solution pour bien mettre en valeur le texte. Un devis sera demandé avant la prochaine réunion du conseil.

Cette plaque sera installée sur une pierre près de la bascule (vu avec les membres de la FNACA)

Cimetière

Suite à la rénovation de la tombe des prêtres, la paroisse a fait réaliser une plaque (les gravures initiales étant détériorées) qui sera bientôt installée.

Urbanisme

- 2 ventes de portion de terrain ont été finalisées devant notaire. Indivision Grosbellet (terrain jouxtant jardin et bâtiment le long du chemin de la Croix Magny). M et Mme Russo (terrain jouxtant leur jardin sous l'ancien presbytère)
- Le géomètre est intervenu pour la division de la parcelle restante au lotissement du château.
- Suite au refus du CU sur le terrain communal des Verchères, un recours a été envoyé au sous-préfet.

Salle des fêtes

Remontée d'un certain nombre de problèmes lors de la location. Rappel que le chèque de caution est obligatoire.

8 / Infos et questions diverses

M le Maire explique que le Département et la Région demandent un plan pluriannuel listant les principaux projets de la commune sur la durée du mandat

Le conseil réfléchit sur une première liste prévisionnelle (à valider)

Assainissement des Bellets (2023)

Aménagement du terrain de tennis (2023)

Nouveau parking près de la mairie (2024)

Véhicule (tracteur) pour l'employé communal (2023)

Rénovation chauffage du Relais d'Urfé (2023)

Rénovation chauffage de l'ensemble du bâtiment Mairie (Mairie, bibliothèque, appartements) (2023)

Peinture de l'intérieur de l'église (2025)

Façade de la mairie (2025)

WC publics du bourg (2024)

Cette liste prévisionnelle sera présentée pour validation lors du prochain Conseil municipal

Panneau Pocket

Le Conseil accepte que cet outil puisse permettre aux associations de la commune de publier des informations. La mairie mettra l'information en ligne après validation. Les associations seront informées.

FIN DE SEANCE : 23h00

Ainsi fait le jour mois an que dessus

Nom	Signature
CROZET GUY	
CHABRE Michel	
RIBES MONIQUE	
GROSBELLETT Michel	
COHAS Xavier	
PHILIPPON Emmanuel	Absent excusé
MEILLAND Pascale	Absente excusée
GUILLOT JACQUELINE	
RODAMEL Chantal	
REGEFFE Hervé	Absent excusé
DEJOB XAVIER	Absent excusé